

Cote du document: EB 2018/124/R.5
Point de l'ordre du jour 4 a) i)
Date: 14 août 2018
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Procès-verbal de la cent unième session du Comité de l'évaluation

Note aux représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Oscar A. Garcia
Directeur du Bureau indépendant
de l'évaluation du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2274
courriel: o.garcia@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef de l'Unité des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration – Cent vingt-quatrième session
Rome, 11-13 septembre 2018

Pour: Information

Procès-verbal de la cent unième session du Comité de l'évaluation

1. Le présent document rend compte des délibérations du Comité de l'évaluation à sa cent unième session, tenue le 27 juin 2018.

Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la session

2. Ont participé à la session les membres du Comité représentant la France, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, le Mexique, le Nigéria, les Pays-Bas et la Suisse. L'Algérie, la Chine, l'Italie, la République dominicaine et le Royaume-Uni étaient présents en qualité d'observateurs. Ont également assisté à la session le Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE); le Directeur adjoint d'IOE; le Vice-Président adjoint, Département gestion des programmes; le Vice-Président adjoint, Responsable des finances en chef et Contrôleur principal, Département des opérations financières; le Directeur de la Division des politiques et des résultats opérationnels par intérim et Directeur de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre; le Directeur et Trésorier de la Division des services de trésorerie; le Directeur et Contrôleur de la Division de la comptabilité et du contrôle; le Directeur de la Division Amérique latine et Caraïbes; le Directeur de la Division Afrique orientale et australe par intérim; la Secrétaire du FIDA par intérim; et d'autres membres du personnel du FIDA.
3. Joseph Eichenberger, Évaluateur en chef à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et président du groupe chargé de l'examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA, a pris part par visioconférence aux délibérations sur le projet de document d'orientation s'y rapportant.
4. Pablo Cisneros Andrade, Ministre-conseiller, Représentant permanent adjoint de la République du Pérou auprès des organisations des Nations Unies à Rome, fait part des vues de son gouvernement concernant l'évaluation de la stratégie et du programme de pays pour le Pérou. Mme Diana Calderón Valle, Deuxième Secrétaire, Représentante permanente suppléante de la République du Pérou auprès des organisations des Nations Unies à Rome, a également participé à la session.

Point 2 de l'ordre du jour. Élection du président du Comité de l'évaluation

5. Le Comité élit à l'unanimité l'Indonésie à la présidence du Comité de l'évaluation jusqu'à la fin d'avril 2021, conformément aux dispositions de l'article 1.3 du mandat et du règlement intérieur du Comité de l'évaluation. Jehezkiel Stephanus George Lantu, Ministre et Représentant permanent adjoint de la République d'Indonésie auprès du FIDA, en sa qualité de représentant de l'Indonésie à la session, assume les fonctions de président du Comité de l'évaluation.

Point 3 de l'ordre du jour. Adoption de l'ordre du jour

6. Les points de l'ordre du jour provisoire sont les suivants: i) ouverture de la session; ii) élection du président du Comité de l'évaluation; iii) adoption de l'ordre du jour; iv) évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République du Cameroun; v) projet de document d'orientation relatif à la conduite d'un examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA; vi) informations actualisées sur le rôle stratégique du Comité de l'évaluation; vii) évaluation au niveau de l'institution de l'architecture financière du FIDA; viii) évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République du Pérou; ix) point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la phase II de l'accord d'harmonisation entre IOE et la direction du FIDA; x) dates des sessions du Comité de l'évaluation en 2019; et xi) questions diverses.

7. Le Comité adopte l'ordre du jour figurant dans le document EC 2018/101/W.P.1 (à paraître sous la cote EC 2018/101/W.P.1/Rev.1) avec l'adjonction d'une proposition de mise à jour de l'évaluation de la performance du Programme d'intermédiation financière rurale au Royaume du Lesotho sous la rubrique Questions diverses.

Point 4 de l'ordre du jour. Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République du Cameroun
8. Le Comité examine l'évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République du Cameroun (EC 2018/101/W.P.3), qui comprend l'accord conclusif rendant compte des avis du gouvernement et de la direction concernant l'évaluation.
9. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial ont également procédé à des évaluations de leurs programmes de pays respectifs au Cameroun, et un atelier national conjoint a été organisé à Yaoundé dans le cadre d'une initiative de collaboration entre les trois organismes ayant leur siège à Rome. Le Comité se félicite des informations recueillies au cours de l'atelier, qui font l'objet du document EC 2018/101/INF.1. Le Comité note que d'autres occasions de ce type doivent être mises à profit pour renforcer, sur le terrain, la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, sans pour autant perdre de vue le processus en cours de réforme de l'Organisation des Nations Unies.
10. Le Comité félicite IOE du rapport approfondi, transparent et excellent qu'il a établi. Les membres du Comité se félicitent également de l'approche novatrice (enquête SenseMaker) qu'IOE a suivie pour évaluer la contribution du programme de pays à la réduction de la pauvreté, du point de vue des bénéficiaires des projets.
11. Le Comité accueille favorablement les résultats, par exemple l'alignement des approches du développement rural du programme de pays sur les politiques et stratégies du gouvernement et les politiques du FIDA; l'impact positif des techniques culturales et des variétés de cultures améliorées sur la productivité agricole et le renforcement du capital social en partenariat avec les organisations paysannes. Les membres du Comité expriment leurs vives préoccupations face à l'aggravation de la pauvreté et, en particulier, à l'augmentation du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire au Cameroun.
12. Les problèmes majeurs auxquels le pays se trouve confronté ont trait à la faiblesse de la gouvernance et à l'instabilité due à deux conflits régionaux et à des difficultés internes dans la région occidentale. La note "plutôt insuffisant" attribuée au programme est principalement due aux raisons suivantes: conception de projets trop complexes et trop ambitieux, capacités de gestion insuffisantes des unités de coordination de projet, manque de compétences techniques des prestataires de services, retards dans l'exécution, manque de données, coûts de gestion élevés et mauvaise gestion fiduciaire. Les membres du Comité se disent particulièrement préoccupés non seulement par le fait que les projets n'atteignent pas vraiment les populations rurales les plus pauvres et les plus vulnérables pourtant visées dans la stratégie de pays, mais aussi par le fait qu'elles en sont même parfois exclues. En outre, les possibilités de cofinancement et de mise en place de partenariats stratégiques sont limitées en raison pour partie de la tendance du gouvernement à tenir les donateurs à l'écart et géographiquement dispersés.
13. Bien qu'il se félicite de la réponse donnée par la direction à l'évaluation de la stratégie et du programme de pays, le Comité souligne qu'un changement majeur s'impose dans l'approche afin que les futurs projets obtiennent de meilleurs résultats. La direction convient et réaffirme que le maintien du statu quo ne saurait être une option. Elle annonce que les discussions à mener avec le gouvernement sur les mesures à prendre pour donner suite aux recommandations commenceront sans délai.

14. Les membres du Comité demandent instamment à la direction de prendre des mesures fortes pour s'assurer auprès du gouvernement de l'alignement des priorités avec les cibles et de la bonne gestion de la surveillance et de la supervision des projets. Il pourrait par exemple être envisagé de ne lancer de nouveaux projets au Cameroun que lorsqu'une suite satisfaisante a été donnée aux problèmes soulevés. La direction note que les recommandations sont prises en compte dans la conception en cours du nouveau programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP), qui sera soumis à l'examen du Conseil d'administration.
15. Un consensus s'est dégagé sur la nécessité de poursuivre et de renforcer également l'appui du FIDA aux populations du Cameroun. Le Comité réitère son appel à la direction pour qu'elle fasse bien comprendre au gouvernement qu'il est urgent d'apporter des solutions aux problèmes soulevés par l'évaluation. La possibilité que le Conseil d'administration examine cette évaluation à sa session de septembre est évoquée. La direction reviendra sur cette proposition en temps utile.
Point 5 de l'ordre du jour. Projet de document d'orientation relatif à la conduite d'un examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA
16. Le Comité accueille favorablement le projet de document d'orientation relatif à la conduite d'un examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA (EC 2018/101/W.P.4). Les membres du Comité donnent leur adhésion au document d'orientation et expriment leur soutien au groupe d'experts dirigé par l'Évaluateur en chef de la BERD, l'organisme qui procédera à l'examen.
17. Le Comité accueille favorablement aussi les observations d'IOE et de la direction (EC 2018/101/W.P.4/Add.1 et EC 2018/101/W.P.4/Add.2 respectivement). Les membres du Comité souscrivent aux propositions selon lesquelles l'examen par les pairs devrait: i) tenir compte des réformes en cours au FIDA; ii) présenter une analyse et des recommandations sur l'utilisation des produits d'évaluation et montrer dans quelle mesure les recommandations issues de l'évaluation sont suivies par la direction; iii) faire une analyse comparative sommaire de la fonction d'évaluation au FIDA et dans d'autres organismes de référence (y compris les institutions financières internationales [IFI]); et iv) analyser la rentabilité et le rapport coût-efficacité de la fonction d'évaluation au FIDA. Les membres du Comité se sont dits satisfaits que le président du groupe d'experts chargé de l'examen externe par les pairs ait accepté que ces aspects soient traités.
18. Les membres du Comité demandent des éclaircissements concernant certains aspects relatifs au projet de document d'orientation, à savoir: i) le rôle du président et des membres du Comité de l'évaluation et le degré de participation des États membres; ii) la possibilité d'avoir une fonction d'évaluation décentralisée; iii) l'organisation éventuelle de visites sur le terrain; et iv) le budget de l'examen par les pairs.
19. Le président du groupe d'experts annonce au Comité que le groupe d'experts se rendra à Rome en septembre peu de temps avant la session du Conseil d'administration pour des entretiens avec les représentants des États membres (y compris les représentants au Conseil et les membres du Comité), IOE et la direction. Il informe également le Comité que le coût des activités préparatoires est bien inférieur à celui qui est estimé dans la partie 2018 du budget global de l'examen par les pairs (tel qu'il figure dans le document d'orientation).
20. En réponse à une question concernant la décentralisation de la fonction d'évaluation, IOE précise que le FIDA suit davantage le modèle opérationnel des IFI, à savoir un système d'autoévaluation et un système d'évaluation indépendante, que celui qu'utilisent d'autres organismes des Nations Unies, à savoir une fonction d'évaluation centralisée et une fonction d'évaluation

décentralisée. Ainsi, la décentralisation en cours des opérations pourrait avoir des incidences sur le système d'autoévaluation, mais non sur le système d'évaluation indépendante.

21. En conclusion, notant que la spécificité et les réformes en cours au FIDA, et la rentabilité de la fonction d'évaluation, seront prises en compte dans le processus de l'examen par les pairs, le Comité demande au groupe d'experts d'examiner les questions soulevées et recommande que le Conseil approuve le projet de document d'orientation.

Point 6 de l'ordre du jour. Informations actualisées sur le rôle stratégique du Comité de l'évaluation

22. La Secrétaire du FIDA par intérim présente un compte rendu oral des discussions sur le renforcement du rôle stratégique du Comité de l'évaluation et l'appui qu'il apporte au Conseil d'administration.
23. Il est convenu que, pendant les sessions du Comité de l'évaluation, le président fasse, pour chaque point, un résumé succinct des conclusions. La pratique actuelle qui consiste à établir un procès-verbal pour examen par les membres avant qu'il ne soit soumis au Conseil d'administration sera maintenue. Le rapport oral du président au Conseil s'articulera en moyenne autour de cinq questions soulevées à chaque session. Le président identifiera ces questions dans le procès-verbal et les examinera avec les membres du Comité pour pouvoir présenter une position consensuelle au Conseil au nom du Comité.

Point 7 de l'ordre du jour. Évaluation au niveau de l'institution de l'architecture financière du FIDA

24. Le Comité examine et accueille favorablement l'analyse approfondie et détaillée présentée dans l'évaluation au niveau de l'institution de l'architecture financière du FIDA (EC 2018/101/W.P.5), ainsi que la réponse de la direction s'y rapportant (EC 2018/101/W.P.5/Add.1).
25. Notant qu'il aurait été utile de recevoir le rapport au cours de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11), le Comité souligne l'intérêt que revêt le rapport dans le contexte de la réforme en cours de la stratégie financière du FIDA et des travaux du Groupe de travail sur le cadre de transition.
26. Le Comité note en outre les constatations selon lesquelles la croissance du programme de prêts et dons est limitée par le recours aux ressources mobilisées au travers des reconstitutions périodiques; et que la faiblesse du produit des intérêts sur les prêts et l'impact du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) constituent aussi des contraintes à la viabilité financière du FIDA.
27. Les membres du Comité notent qu'il convient d'examiner les questions suivantes: i) les causes des pertes enregistrées sur la décennie considérée, à l'exception de 2017; ii) l'impact du CSD sur la viabilité financière à long terme du FIDA et les mesures d'atténuation à envisager; iii) les capacités techniques du FIDA dans la mesure où il lui faut accéder aux marchés financiers pour accroître les ressources de son programme de prêts et dons; et iv) la proposition d'augmenter le produit des intérêts, notamment en révisant le taux d'intérêt pour des prêts consentis à des conditions ordinaires, sur la base d'une analyse approfondie.
28. La direction accueille favorablement les constatations et note que les recommandations sont cohérentes avec les activités menées actuellement dans le cadre du processus de réforme mis en œuvre par la direction, conformément aux engagements de FIDA11. Il s'agit, entre autres, de la mise en place d'un groupe de travail interne qui sera chargé d'examiner le mécanisme du CSD, d'un groupe de travail du Conseil d'administration sur le cadre de transition et d'un groupe de travail qui aura pour tâche de réviser les conditions de prêt du FIDA.

29. La direction explique que non seulement elle étudie la possibilité pour le FIDA d'accéder aux marchés des capitaux, mais qu'elle a également pris plusieurs mesures pour renforcer la gouvernance financière et la gestion des risques, y compris la programmation d'une évaluation indépendante approfondie des risques financiers et la réalisation éventuelle par une IFI d'un examen par les pairs pour voir si le FIDA est prêt à accéder aux marchés des capitaux.
30. L'importance de la qualité des données et de l'élaboration de scénarios permettant de comprendre clairement les questions financières a été soulignée. Un tableau de bord général des risques devrait également aider le Conseil dans la surveillance des risques et la prise de mesures d'atténuation.
31. Le président prend note des discussions approfondies sur ce point, qui sera étudié plus avant par le Comité d'audit en septembre, avant d'être examiné par le Conseil d'administration.

Point 8 de l'ordre du jour. Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République du Pérou

32. Le Comité accueille favorablement l'évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République du Pérou (EC 2018/101/W.P.6) et l'accord conclusif s'y rapportant signé par la direction du FIDA et le gouvernement (EC 2018/101/W.P.6/Add.1).
 33. L'évaluation de la stratégie et du programme de pays couvrait la période 2002-2016. Elle juge les opérations du FIDA satisfaisantes pour ce qui est de la réduction de la pauvreté, en particulier dans les ménages dirigés par une femme, du développement du capital social et humain, de l'autonomisation et de l'innovation. Le partenariat entre le FIDA et le Gouvernement péruvien est jugé stratégique, solide et fondé sur la confiance mutuelle. Les membres du Comité félicitent le Gouvernement péruvien pour son engagement et l'impulsion qu'il donne pour le succès du programme de pays.
 34. Le Comité note les défis qui pointent à l'horizon: continuer à mettre en œuvre des initiatives innovantes et contribuer plus activement et plus efficacement à la concertation sur les politiques autour de questions stratégiques pour le développement rural durable d'un pays à revenu intermédiaire comme le Pérou. Pour aider plus efficacement le pays à opérer une transition vers une transformation plus inclusive du monde rural, une attention plus soutenue devrait être accordée à la stratégie de ciblage, aux changements climatiques, à l'orientation stratégique du COSOP et aux activités hors prêts.
 35. Le représentant du gouvernement accueille favorablement l'évaluation, qu'il juge positive et approfondie, et exprime sa gratitude au FIDA pour le travail qu'il a accompli. Le représentant fait observer que les projets sont alignés sur les priorités nationales et qu'ils répondent aux besoins des populations rurales pauvres selon une approche participative.
 36. La direction s'engage à donner suite aux recommandations issues de l'évaluation dans le COSOP, actuellement en cours d'élaboration, l'objectif étant de renforcer la résilience à long terme des communautés les plus vulnérables et de créer de nouvelles opportunités de développement.
- Point 9 de l'ordre du jour. Point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la phase II de l'accord d'harmonisation entre IOE et la direction du FIDA
37. Le Comité prend note du compte rendu oral présenté sur la phase II de l'accord d'harmonisation entre IOE et la direction du FIDA, et relève que cette phase pourrait être retardée pour pouvoir tirer profit des conclusions de l'examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA.

Point 10 de l'ordre du jour. Dates des sessions du Comité de l'évaluation en 2019

38. Le Comité prend note des dates proposées pour les sessions du Comité de l'évaluation en 2019 (EC 2017/97/W.P.4). Depuis que ces dates ont été approuvées, le Secrétariat a été informé d'un changement des dates de la Conférence de la FAO, ce qui a une incidence sur la programmation de la cent cinquième session du Comité. Il est par conséquent proposé d'avancer la cent cinquième session d'une semaine, au 19 juin 2019. Le Comité approuve les dates proposées.

Point 11 de l'ordre du jour. Questions diverses

39. Il est proposé d'inscrire l'évaluation de la performance du Programme d'intermédiation financière rurale au Royaume du Lesotho comme un point de l'ordre du jour à examiner par le Comité de l'évaluation à sa cent deuxième session. La direction présentera une note écrite, avec les observations formulées par IOE, ainsi qu'il est demandé.
40. Pour conclure, le président remercie tous les participants pour leur contribution active aux délibérations, ainsi que les interprètes et l'ensemble du personnel d'appui ayant permis la réussite de la session.